

## Le 6 juin 1920, Cannes-Ecluse inaugure son monument aux morts

### 1920, une frénésie d'inaugurations

Dès la fin de la guerre, les villes et les villages veulent honorer la mémoire des victimes de la Première Guerre Mondiale. Peu à peu partout en France, des monuments aux morts sont élevés, richement décorés ou très ordinaires selon les ressources des communes.

35 000 monuments ont été érigés de 1918 à 1925, avec quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre.

### A Cannes-Ecluse, le 6 juin 1920

L'inauguration, annoncée une semaine à l'avance par la presse locale, a lieu de dimanche 6 juin 1920. Quelques détails montrent que la commune a voulu faire vite, laissant passer des erreurs.

22 noms sont gravés dans la pierre. Mais un "poilu" au prénom composé est noté deux fois, sous chacun de ses deux prénoms. Le nom de famille d'un autre est écorché.

Tous ne sont pas "mort pour la France", au sens administratif de la formule. Certains sont morts de maladie, d'accident de la route, d'accident de chemin de fer, d'accident d'avion, ... Mais la commune a tenu à les honorer également.

Dans son numéro du vendredi 11 juin 1920, l'Informateur, "Journal Républicain Indépendant de l'Arrondissement de Fontainebleau", donne le récit de cette inauguration.



La commune de Cannes-Ecluse n'a pas attendu longtemps pour célébrer le souvenir de ses enfants, morts au service de la France, car l'inauguration du monument élevé à cet effet a eu lieu dimanche dernier.

Cette imposante solennité s'est déroulée au milieu d'une nombreuse assistance composée des habitants de la localité et des communes environnantes, accourue pour rendre hommage aux morts glorieux.

A 2 heures, le cortège se forme. Il comprend : la Municipalité, les délégations des combattants de Montereau, d'Esmans et de Marolles-sur Seine, M Trouvé, maire de Salins, M. Roscop, maire d'Esmans, M. Lault, maire de Marolles, M. Tissier, adjudant de gendarmerie, etc.

Le départ pour le cimetière a lieu à 2h ½, dans l'ordre le plus parfait, les tambours et clairons ouvrant la marche. A l'arrivée au pied du monument, où sont déposées de nombreuses gerbes de fleurs, les enfants des écoles entonnent un hymne aux morts.

Puis M. Thoison, maire de Cannes<sup>(1)</sup>, prononce le discours suivant :

*Mesdames, Messieurs.*

*Notre commune figure au premier rang de celles du département qui décidèrent d'ériger un monument à leurs soldats morts pour la Patrie.*

*Cette hâte même, dans l'expression d'un sentiment de si légitime reconnaissance, nuira peut-être à l'éclat de la manifestation que nous organisons aujourd'hui ? Mais vous savez que notre empressement à honorer nos chers morts, est une des preuves de l'affectueuse estime dans laquelle nous les tenions tous, et, si cette cérémonie ne revêt pas toute l'ampleur que nous aurions désiré lui donner, c'est, du moins, de tout notre cœur, qu'en cette réunion presque familiale, nous apportons à ceux que nous pleurons, le témoignage de notre affectueux souvenir et de notre profonde admiration.*

*Je ne chercherai pas à vous retracer ici la vie de chacun de ceux dont le nom, inscrit sur ce*

monument, restera, j'en suis certain, encore plus profondément gravé dans nos cœurs. Tous, quels qu'ils soient, soldats perdus dans le rang, chefs héroïques ou victimes plus humbles des souffrances créées par la guerre, tous ont rivalisé de courage, d'adresse et d'abnégation ; tous ont versé leur sang, donné leur vie pour le salut de la Patrie et l'avenir de l'humanité ; tous ont un droit égal à notre admiration et à notre reconnaissance.

Jamais hommes dans le passé n'ont combattu pour une plus noble cause un adversaire plus formidablement préparé à la guerre, jamais soldats n'ont enduré souffrances plus atroces, supporté plus courageusement tant d'intempéries, de privations extrêmes, avant d'acheter, par la mort, avec le salut de la Patrie, le droit à l'éternel repos.

Hélas ! S'ils sont entrés dans la gloire, ils ont laissé les leurs dans les larmes, et il est bien difficile de consoler ceux qui sont si cruellement frappés, et chez nous, pour certains, doublement frappés ! Pourtant, si un légitime orgueil pouvait atténuer la douleur, vos cœurs saigneraient moins et vos larmes seraient moins amères, car ceux que vous pleurez sont des héros que la France entière pleure avec vous. Soyez fiers de vos chers disparus. Soyez forts dans la douleur comme ils le furent dans les combats. Pour nous, nous n'oublierons jamais le sacrifice que vous avez fait à la Patrie. Chers parents, pauvres veuves, petits orphelins, nous nous inclinons devant vous avec une respectueuse sympathie et vous donnons ici l'assurance que vous trouverez toujours, auprès de tous, l'accueil cordial et le dévouement sincère auxquels vous avez acquis un droit imprescriptible.

Mais notre douleur n'est pas exclusive, et, si la part la plus grande et la plus intime en revient à ceux d'ici, je suis sûr de répondre aux sentiments de tous en m'inclinant avec un respect ému devant les tombes de ces militaires que les hasards de la guerre ont conduits à l'hôpital de Cannes pour y achever leur vie de gloire et de misère<sup>(2)</sup>. Pauvres soldats venus d'un peu de tous les pays du monde : de la France et de ses colonies, de Belgique, d'Amérique, de Pologne, morts, vous aussi, loin des vôtres, vous ne serez pas oubliés. Et vos camarades, les anciens combattants, veilleront avec nous sur vos tombes

Permettez-moi, en terminant, de jeter un regard de pitié vers ceux qui reposent là-bas<sup>(3)</sup>. Si vous vous souvenez que certains des nôtres dorment aussi leur dernier sommeil, en terre étrangère, vous comprendrez mon geste et vous l'excuserez<sup>(4)</sup>.

Puisse-t-il, ce geste, être un symbole qu'à l'avenir les peuples unis laissent tomber leurs armes, que jamais plus la guerre ne prenne aux parents leurs fils, aux femmes leurs époux, aux enfants leurs pères, et qu'enfin, du sang de nos héros, naisse la paix universelle.

M Cossu, président de la section des combattants de la commune de Cannes-Ecluse prononce, à son tour, le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Camarades

Parlant de sa glorieuse bannière. Jeanne d'Arc<sup>(5)</sup> disait on jour "Ma bannière fut à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur".

Les Combattants de la grande guerre peuvent, avec un légitime orgueil, répéter le mot de Jeanne d'Arc et le revendiquer pour eux-mêmes.

Nous aussi, chers amis, nous pouvons le dire, nous avons connu la peine, le départ, l'angoisse de l'invasion en 1914, puis l'horrible guerre des tranchées dans la boue, sous la pluie, sous la neige, l'explosion des mines, les bombardements sans fin.

Puis la sortie pour l'assaut, sous le feu des mitrailleuses, dans les réseaux barbelés et l'agonie des blessés râlant entre les deux lignes de tranchées. A Verdun, dans l'Argonne, à Soissons, au pied de Lorette, sur l'Yser, au chemin des Dames.

Gloire à ceux qui ont succombé !

Gloire à notre France immortelle !

Gloire à tous qui sont morts pour elle !

Aux vaillants et aux forts.

Et nous les survivants de la lutte terrible pour le salut de la France, gardons au fond de nos âmes, pour nous-mêmes et pour nos fils, avec la fierté du devoir accompli, la volonté de

*rester toujours unis dans ces traditions de dévouement et de patriotisme.*

Ensuite M Benoit, président de la section de Montereau a tenu à venir saluer les enfants de la commune en ces termes :

*C'est au nom des combattants de la grande guerre, dont je suis le représentant, que je prends la parole pour saluer les fils de la commune de Cannes, morts pour la France.*

*Ce n'est pas sans une profonde émotion que je pense à tous ces braves camarades, tombés pour la défense du droit. Ce monument, élevé à leur mémoire, nous rappelle les souffrances que nous avons endurées pendant cinq années de guerre. Il nous rappellera aussi que c'est pour vous et pour nous qu'ils sont tombés,*

*A ceux-là qui se sont donnés tout entier, nous ne cessons de les entendre, leurs âmes sont liées à ce monument qui nous rappellera plus vivement leur souvenir. Que ceux qui ont tenté d'oublier aillent parcourir les coins de France où le sang a été versé, où quinze cent mille<sup>(6)</sup> des nôtres dorment en paix, qu'ils aillent à Verdun, en Champagne, dans l'Artois ou dans la Somme, partout ils rencontreront le désert et la dévastation, partout des croix de bois annonçant que là dort de son dernier sommeil un des nôtres.*

*Merci à vous, Monsieur le Maire, merci aux membres du conseil municipal, aux habitants de Cannes, de ne pas avoir attendu pour honorer les enfants de la Commune.*

*Camarades de Cannes, dormez en paix, vos parents, vos frères, vos amis et la section des combattants de la grande guerre ne vous oublieront pas. Vos veuves, vos orphelins et vos vieux parents trouveront auprès de nous des défenseurs de leurs droits, car nous avons juré de les défendre et nous n'y faillirons pas*

*Encore une fois, à vous tous, merci et vous, mes chers camarades, dormez en paix.*

Les enfants des écoles terminent cette touchante cérémonie par un chœur patriotique et le cortège revient à la mairie où a lieu la dislocation.

## **Commentaires**

1- Désiré Thoison a été élu maire de la Commune en 1919 en remplacement d'Alphonse Blanchard, maire pendant toute la guerre, qui eut la lourde charge d'informer les familles des décès des victimes du conflit. Né en 1870, il n'a pas combattu car trop âgé. Il restera maire jusqu'en 1934.

2- Le maire fait référence aux soldats morts à l'hôpital provisoire qui a fonctionné de novembre 1918 à octobre 1919. 32 soldats y sont morts : 4 algériens, 3 américains, 1 allemand prisonnier de guerre, 1 belge, 18 français et 5 polonais enterrés au cimetière communal au pied du drapeau tricolore.

3- Désiré Thoison fait référence ici au prisonnier de guerre allemand mort à l'hôpital et enterré au cimetière. Bizarrement, il utilise le pluriel alors que l'état civil communal et les archives du Service de Santé des Armées ne mentionnent qu'un seul allemand mort à l'hôpital.

4- Manifestement le climat général n'est pas encore à la réconciliation. Il faudra attendre une trentaine d'années, marquée par un second conflit mondial, pour qu'elle ait enfin lieu.

5- Cette référence à Jeanne d'Arc et la croix sur le monument aux morts montrent que la laïcité reste une notion parisienne à laquelle les campagnes adhèrent peu. A Cannes-Ecluse, la population est catholique et les rares étrangers qui viennent s'y fixer sont de la même religion (italiens et belges principalement).

6- En 1918, la France sort de la guerre victorieuse mais meurtrie avec près de 1 400 000 soldats morts (dont environ 1 327 000 "Morts pour la France"), soit 27 % des 18-27 ans. Parmi ces victimes plus de 300 000 soldats ont été portés disparus et le plus grand nombre n'a jamais été retrouvé.

## Et ensuite

Au monument de 1920 (un tronc de pyramide sur un socle avec une palme et une croix, entouré par une petite balustrade et un cercle de douilles d'obus), trois plaques ont été ajoutées :

- en août 1934, une plaque est déposée par les Anciens Combattants pour marquer le vingtième anniversaire de la mobilisation générale de 1914,
- en 1945, les noms de quatre cannois morts pendant la seconde guerre mondiale sont ajoutés. Une plaque est déposée par la Fraternelle (association créée pendant la guerre pour occuper les ados du village) pour rendre hommage aux cannois morts dans les combats des deux guerres mondiales,
- en août 1964, une plaque est déposée par les Anciens Combattants pour marquer le cinquantième anniversaire de la mobilisation générale de 1914.



En 1998, le monument aux morts érigé par nos anciens au cimetière au milieu des tombes de cannois morts pour la France et de soldats morts à l'hôpital de Cannes, est transféré au centre du village.

A une date inconnue, une croix de guerre a été fixée sur le monument derrière une vitre. Qui a fait don de cette croix ? On ne le sait plus. Mais ce qu'on sait, c'est qu'en 2020, la vitre été fracturée et la croix a été volée.

